

<b>DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</b> ----- <b>Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE</b>  <b>Séance du 04 avril 2018</b>
<b>Nombre de Conseillers :</b>  En exercice : 17 Présents : 10 Absents : 6 Pouvoirs : 0 Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0  <b>N° CIAS-04/2018</b>	L'an deux mille dix-huit, le <b>quatre avril à dix-neuf heures</b> , le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Castran, à Frangy, sous la présidence de <b>Monsieur André-Gilles CHATAGNAT</b>  <b>Date de convocation : 27 mars 2018</b>  <b>Présents :</b> Mesdames Anne-Marie BAILLEUL, Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Marie-Chantal FIGUET, Martine FONTE, Claude STOUBENFOLLE, Martine VEYRAT, Messieurs Andre-Gilles CHATAGNAT, Marc COUZON, Jean-Pierre LONG.  <b>Absents excusés :</b> Mesdames Céline FILET, Carine LAVAL, Marie-Antoinette SIMON, Messieurs Bernard CHASSOT, Joseph TRAVAIL, Jean VIOLETT.  Mme Marthe CUTELLE est désignée secrétaire de séance

**OBJET : FINANCES - Approbation du Compte administratif 2017 - Budget Principal CIAS**

Monsieur le Vice-Président présente aux membres du Conseil d'Administration le compte administratif 2017 qui se présente comme ci-dessous :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
BUDGET Principal	A	B	C	D	A + C	B + D
Résultats reportés	0.00	11 957,67	0,00	0,00	0.00	11 957,67
Opérations de l'exercice	33 654,51	28 242,33	1 762,02	0,00	35 416,53	28 242,33
<b>TOTAUX</b>	<b>33 654,51</b>	<b>40 200,00</b>	<b>1 762,02</b>	<b>0,00</b>	<b>35 416,53</b>	<b>40 200,00</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>6 545,49</b>	<b>1 762,02</b>			<b>4 783,47</b>

Monsieur le Président quitte la séance pour le vote.

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :**

**ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;  
**ADOpte** à l'unanimité le compte administratif 2017.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Par délégation du Président,  
André Gilles CHATAGNAT**




*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification*